

# la lettre N°2 Octobre 2009

## d'Alain Fouché



### EDITO

« Je suis un homme libre ! »

Voici le second numéro de ma lettre pour vous faire part de mes actions au niveau national et sur le territoire. Chacun sait combien je suis impliqué dans les différents dossiers d'actualité qui concernent la vie quotidienne des habitants de la Vienne. Attaché à certaines valeurs et convictions, je reste un homme libre. Certains parlementaires soutiennent aveuglément le gouvernement ou l'action politique choisi par leur parti. Pour ma part, si un texte me heurte, je m'y oppose, s'il me paraît important je le vote. En revanche, s'il nécessite une révision, je propose ou cosigne des amendements pour le renforcer. Dernièrement, certains projets de loi ne correspondaient pas à ce que j'estimais être de l'intérêt général, je m'y suis donc opposé, comme le budget de la gendarmerie, le travail du dimanche, ou encore l'interdiction de la publicité sur les chaînes publiques. Tous ces engagements sont le reflet de ma liberté d'action et de parole.

Avec tout mon dévouement.  
Très bonne lecture à tous.

**Alain FOUCHÉ**  
Sénateur de la Vienne  
Président du Pays Chauvinois

### Défendons la Maison de l'Emploi !

La Maison de l'Emploi du Pays Chauvinois implantée à mon initiative a fait ses preuves avec l'équipe dirigée par **Nathalie DEMAZEAU**. Dès son ouverture, elle a dû répondre aux impacts de la crise économique sur le territoire, en mettant en œuvre un accompagnement personnalisé des travailleurs menacés et des demandeurs d'emploi. Ce site, complément de Pôle Emploi (fusion de l'ANPE et des ASSEDIC), qui regroupe d'autres partenaires, est indispensable. L'accueil 5j/7 facilitait l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficultés. Les demandeurs d'emploi pouvaient auparavant s'inscrire à Chauvigny plutôt qu'à Montmorillon. Les personnes étaient reçues également sans rendez-vous. En un an, plus

de 6500 personnes ont été reçues à l'antenne. Cette complémentarité n'a pas toujours eu les faveurs du Pôle Emploi qui a supprimé le plein temps et reçoit désormais les demandeurs 3 jours par semaine sur rendez-vous. Les inscriptions se font maintenant à Montmorillon. Avouons que c'est plutôt malheureux. L'ensemble des maires du Pays Chauvinois a adressé une délibération au Préfet de région et à **Laurent WAUQUIEZ**, Secrétaire d'Etat chargé de l'emploi, demandant qu'un poste à plein temps soit remis en service pour que la population puisse être reçue sans rendez-vous et que les inscriptions soient possibles à Chauvigny. Pourquoi casser ce qui fonctionne correctement ? Y aurait-il des problèmes de susceptibilité ?

### Plus de sécurité dans les transports scolaires

**Jean-Pierre RAFFARIN** vient de déposer une proposition de loi rendant obligatoire le port de la ceinture de sécurité dans les transports scolaires. L'objectif de cette proposition de loi étant de mettre un terme à une situation inacceptable mettant en danger des enfants qui continuent à être transportés dans des autocars anciens et dépourvus d'équipements de sécurité. J'ai cosigné ce texte.



## **Le Conseil Intercommunal des Jeunes** *une initiative démocratique*



Le Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) du collège Gérard Philipe a élu sa nouvelle présidente, **Lucie LAJOURMARD**. Formidable exemple de démocratie, les collégiens peuvent s'investir dans des projets. Notamment dans le cadre de l'établissement scolaire (casiers, fontaines à eau, peinture) mais aussi dans l'humanitaire en direction du Burkina Faso. Les projets sont examinés par le conseil pour connaître leurs faisabilités en terme de financement et de réalisation. Alain FOUCHÉ est à l'origine de cette initiative démocratique avec **Monsieur VILLECHA-NOUX** (ancien principal du collège), il s'est impliqué dans ce dossier aux côtés du principal, **Monsieur ENTRIALGO**.

## **NON au travail** *du dimanche*

La réforme autorisant l'ouverture de certains commerces le dimanche n'est pas une avancée pour notre pays. Le dimanche est considéré comme un jour de repos et de loisirs en famille, il doit rester l'exception culturelle de notre pays. L'autorisation d'ouverture aux grandes surfaces entraînera de nombreuses difficultés pour les petits commerces en milieu rural et dans les petites villes. Ces commerçants n'auront pas les moyens humains et financiers de suivre les stratégies commerciales des grands groupes, notamment dans les actions de communication qu'elles auront la possibilité de pratiquer le dimanche (spectacles, animations gratuites...). Je me suis opposé à cette réforme pour que la France garde son exception culturelle et l'identité propre de ses territoires. Je crois qu'il est important de défendre le commerce de proximité aussi bien que les services publics et privés.

## **Prisons :** *la fermeté n'exclut pas l'humanité*

Alain FOUCHÉ a voté en faveur des mesures sur l'encellulement individuel. Le projet de loi pénitentiaire voté en Octobre impose que chaque détenu puisse avoir sa propre cellule. En effet, plus il y a de détenus par cellule, plus le risque de récidive est important, ce qui pose aussi le principe de la dignité humaine. Les Sénateurs qui s'étaient engagés à ne pas reculer sur ces principes, ont inséré un moratoire de cinq ans pour réduire la surpopulation carcérale. Avec 61.781 détenus incarcérés pour 53.764 places, l'emprisonnement ne fait plus preuve d'humanité. La réinsertion des détenus passe plus que jamais par le rôle social des prisons, pour faire face à la spirale de la récidive.





## Réforme territoriale : plus de responsabilités pour les élus

Jean-Pierre RAFFARIN et Alain FOUCHÉ ont cosigné une tribune dans *le Figaro* le 29 Septembre dernier pour rappeler qu'il est nécessaire de faire confiance aux territoires et à leurs élus. La réforme des collectivités territoriales sera examinée au Sénat en fin d'année. Son entrée en vigueur est fixée à 2014. Le projet de loi concernant la mise en place du « conseiller territorial », correspond au nouvel élu qui siègera au sein des deux assemblées (départementales et régionales), en remplacement des conseillers régionaux et généraux, le mode de scrutin reste encore à définir. Le nombre d'élus sera réduit de moitié passant ainsi de 6000 à 3000.



## Le Grenelle de l'environnement : une grande ambition pour notre pays

Le Grenelle de l'environnement restera dans l'histoire comme l'exemple d'une formidable consultation publique : pendant plusieurs mois, les forces vives de la Nation - **élus, syndicats de salariés et d'employeurs, et associations de protection de l'environnement ont travaillé d'arrache-pied** pour proposer au pays une nouvelle vision du développement durable. Les quelque **200** propositions ont toutes fait l'objet d'un **consensus général**. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs déjà été mises en œuvre, telle le bonus-malus sur les véhicules. Le Parlement vient de donner à « *l'esprit du Grenelle* » sa traduction législative en adoptant le projet de loi de programmation dit « Grenelle 1 ». Le « Grenelle 2 » adopté par le Sénat est maintenant dans les mains de l'Assemblée Nationale. Ce projet de loi affiche des objectifs ambitieux afin de lutter contre les changements climatiques, de protéger et de restaurer la biodiversité et les milieux naturels et de mieux prévenir les risques pour l'environnement et la santé. Il constitue une opportunité historique, autour de ces objectifs primordiaux, d'engager une *mutation* vers une économie sobre en carbone. La « *croissance verte* » est ainsi à notre porte. Il faut la lui ouvrir avec ambition.

## Une TVA à 5,5% pour les services funéraires

Alain FOUCHÉ a demandé à la Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'emploi une réduction du taux de TVA applicable aux services funéraires. La proposition d'une TVA à 5.5% permettrait aux familles de réaliser une économie de 350 €.

## Proposition de loi pour réduire la fracture numérique

La proposition de loi visant à réduire la fracture numérique sur les territoires ruraux est passée au Sénat. L'objectif de ce texte est d'une part de proposer des schémas d'aménagements locaux pour le développement du haut débit dans les zones rurales les plus isolées, d'autre part de renforcer le déploiement de la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Une loi qui permettra le développement des communes rurales.

## Le point sur le RSA

Depuis l'entrée en vigueur du Revenu de Solidarité Active (RSA), au 1<sup>er</sup> Juin 2009, 336.000 foyers en bénéficient, en complément de leur activité à faibles revenus. 1.13 Million d'autres ont perçu le « RSA socle », qui correspond aux anciens bénéficiaires du RMI (Revenu Minimum d'Insertion) et de l'API (Allocation Parent Isolé). Le montant du RSA perçus par les foyers en complément de leurs revenus est en moyenne de 185 €. Selon les projections, plus de trois millions de ménages en situation précaire devraient à terme bénéficier de ce nouveau dispositif qui doit permettre de cumuler allocation et reprise d'emploi. Le gouvernement a aussi annoncé la généralisation du RSA pour les jeunes de moins de 25 ans. Par cette mesure, les jeunes ayant travaillé à temps plein pendant deux ans et qui se retrouveront au chômage ou réduiront leur activité auront droit au RSA, soit 450 € par mois. Le coût de la mesure est de 250 millions d'euros pour 160.000 personnes.

## Plan de soutien aux banques, des recettes pour l'Etat...

Comme tous les pays du monde, la crise financière a poussé la France à venir en aide aux banques. L'Etat leur a donc prêté à un taux d'intérêt supérieur à 5%, ce n'est donc pas un don. Contrairement à ce qui peut être dit ou pensé, les banques s'étaient engagées à rembourser les fonds prêtés. Ainsi la BNP, la Société Générale et le Crédit Mutuel vont procéder au remboursement en début d'année 2010. Les intérêts perçus par l'Etat sont à ce jour de 1,3 Milliard d'euros, démontrant le caractère lucratif de ces aides. Elles ont été facturées au prix du marché, un moyen pour l'État de tirer avantage de cette crise financière sans précédent dans notre pays. Grâce à ces soutiens, la France n'a pas connu de défaillance bancaire.

# Un nouvel élan pour La Poste ?

*Restons vigilants*



## *Bilan annuel de mandat*

Comme chaque année, Alain FOUCHÉ a présenté à la presse, aux élus et aux citoyens son bilan annuel de mandat parlementaire. Il met l'accent sur cette année riche en réformes et sur sa liberté de parole et d'action. Il a insisté sur quelques thèmes, notamment sur son engagement en faveur du RSA, son désaccord avec l'ouverture des commerces le dimanche, sur son implication dans la modification du projet de loi relatif à l'hôpital présenté par le gouvernement, sur la politique des Territoires, sur le surendettement, etc.

Depuis mon arrivée au Sénat, je n'ai cessé de travailler pour le maintien de la présence postale sur nos territoires, et les résultats que nous avons obtenus sont probants. Deux millions de personnes poussent chaque jour la porte de La Poste, au travers d'un de ses **17 000 points de contact**. Je suis intervenu lors de l'audition par la commission des affaires économiques du Sénat de **Jean-Paul BAILLY** (Président de la Poste), pour obtenir la pérennisation de l'ouverture de ces bureaux.

Comme l'a prévu la directive européenne des services, cosignée par **Lionel JOSPIN** et **Jacques CHIRAC** en 1997, le secteur postal européen sera totalement ouvert à la concurrence au 1<sup>er</sup> Janvier 2011. Dans ce nouvel environnement, il est impératif que La Poste puisse jouer à armes égales avec ses concurrents étrangers. Pour cela, La Poste doit trouver de nouveaux financements pour investir massivement et continuer à se moderniser.

La consultation publique organisée le 3 Octobre dernier avait en tout cas le mérite de montrer l'attachement des Français à ce service. Il n'est en aucun cas prévu que La Poste devienne une entreprise privée : elle restera 100% publique, détenue entièrement par l'Etat ou des investisseurs publics. Un projet de loi concrétisera cette évolution et je veillerai à ce que soit maintenue cette volonté de service public, qui apportera aux personnels, fonctionnaires et contractuels, des garanties sur leurs statuts et leurs droits. Ainsi que le service universel postal 6j/7 (distribution du courrier) sur tout le territoire à un prix abordable avec le maintien du timbre à prix unique.

Parce que la responsabilité de l'Etat actionnaire, c'est d'aider La Poste à faire face à ces nouveaux défis, l'État et la Caisse des Dépôts et Consignations souscriront une augmentation de capital de 2,7 Milliards d'euros. Voilà qui permettra d'assurer le développement de cette grande et belle entreprise publique à laquelle nous sommes tous très attachés.

**En tout cas, j'y veillerai.**

SENAT

BILAN ANNUEL DE MANDAT

(Session ordinaire 2008 - 2009)

Alain FOUCHÉ  
Sénateur de la Vienne



### LA LETTRE D'ALAIN FOUCHÉ

3, rue du Moulin Saint-Léger – BP 46 – 86300 CHAUVIGNY

Courriel : [a.fouche.chauvigny@cg86.fr](mailto:a.fouche.chauvigny@cg86.fr) – Tél. 05 49 41 05 53 – Fax 05 49 41 11 06



Réalisation et impression : Médiagraphie Poitiers  
Cette lettre est imprimée sur du papier certifié PEFC, issu de forêts gérées durablement.

